



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Les inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux

Orléans, le 16 décembre 2020

Affaire suivie par :
Laurent HIVON
Tél : 06 79 55 89 05
Mél : laurent.hivon@ac-orleans-tours.fr

à

21, rue de Saint Etienne
45 043 Orléans cedex 1

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
des lycées publics ou privés.

Objet : Olympiades de mathématiques – session 2021

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées publics ou privés.

Les Olympiades de mathématiques s'adressent aux élèves de première suivant la voie technologique ou générale. L'épreuve aura lieu le (dates et horaires encore non définitivement arrêtés par le Ministère) :

mardi 23 mars OU mercredi 24 mars 2021

Le but de ce concours est de favoriser la démarche de recherche et le goût de la culture scientifique. Les meilleurs élèves sont distingués et récompensés par nos partenaires.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ce courrier auprès des professeurs de mathématiques qui enseignent en classe de première dans votre établissement.

L'épreuve

Les élèves composent sur copie double traditionnelle fournie par leurs soins selon les modalités suivantes :

	Elèves suivant l'enseignement de spécialité mathématiques	Elèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité mathématiques
Deux premières heures : épreuve nationale individuelle	Un exercice commun	
	Un exercice spécifique	Un exercice spécifique
Pause de 10 minutes environ		
Deux heures suivantes : épreuve académique par groupes de 2 ou 3	Un exercice commun	
	Un exercice spécifique à traiter par groupe	Un exercice spécifique à traiter par groupe

Organisation de l'épreuve

Les inscriptions

Elles s'effectuent jusqu'au **dimanche 14 février 2021** selon les modalités décrites ci-dessous :

Avant l'épreuve

Chaque établissement désigne un professeur de mathématiques référent chargé des procédures d'inscriptions :

1. il attribue à chaque élève candidat un numéro d'ordre sur trois chiffres : 001 ; 002 ; 003 ; 004.... ;
2. il établit la liste des élèves candidats en leur attribuant un numéro d'anonymat sous la forme sxxxxxxxYYY pour les candidats suivant la spécialité mathématiques et axxxxxxxxYYY » pour les autres où xxxxxxxx est le numéro UAI de l'établissement et YYY le numéro d'ordre de l'élève ;
3. il informe chaque candidat de son numéro d'anonymat ;
4. il complète le fichier xxxxxxxx.xls ci-joint où xxxxxxxx est le numéro UAI et l'envoie à :
laurent.hivon@ac-orleans-tours.fr
5. il organise l'épreuve en collaboration avec le chef d'établissement.

Deux jours avant l'épreuve

Le chef d'établissement recevra les sujets sur sa messagerie par « *SEFIA bleu* ».

La direction de l'établissement aura la charge d'imprimer les sujets et de les maintenir sous enveloppe cachetée jusqu'à l'épreuve.

Le jour de l'épreuve

L'utilisation de la calculatrice sera autorisée selon les modalités précisées dans l'énoncé.

- pour l'épreuve nationale, chaque candidat indique sur sa copie son numéro d'anonymat.
- pour l'épreuve académique, **tous** les candidats composant dans le même groupe indiquent sur leur copie commune leur numéro d'anonymat.

L'envoi des copies

Les copies sont regroupées dans 4 pochettes «sujet national spécialité », «sujet national non spécialité », «sujet académique spécialité » et «sujet académique non spécialité » et expédiées **dès la fin des épreuves et arrivent au plus tard le mercredi suivant l'épreuve** à l'adresse suivante :

Rectorat d'Orléans-Tours
Secrétariat des IA-IPR
A l'attention de monsieur Laurent HIVON
21 rue Saint-Etienne
45043 Orléans Cedex 1

La correction des copies

Tous les professeurs présentant des élèves sont susceptibles de participer à la journée de correction des copies. Un appel à volontariat sera lancé.

La remise des prix

La cérémonie aura lieu au moment de la Journée Académique des Mathématiques qui aura lieu début juin.

Par avance, je vous remercie de votre engagement sur ce dossier.

Bien cordialement

Laurent HIVON
IA-IPR de mathématiques

